

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 mars 2016

---

**RÈGLES ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - (N° 3598)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 7

présenté par

M. Coronado, M. Molac, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi,  
M. Baupin, Mme Bonneton, M. Cavard, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-Michel Lambert,  
M. Mamère, Mme Massonneau, M. Roumégas et Mme Sas

-----

**ARTICLE 2 TER**

À la première phrase de l'alinéa 19, substituer aux mots :

« aux 5° et »

le mot :

« aux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à systématiser la publication de l'intitulé exact de chaque question pour chaque publication et diffusion des sondages.

Rien ne vient justifier la limitation de la publication systématique de cette information essentielle.